

Sons d'Cloches

Journal municipal

120 rue des Églises, Kinnear's Mills, (Qc) G0N 1K0



Mars 2022

- Offre d'emploi
- Repas chauds
- Municipalité digitale

Photo : Gilbert Fiset

Vous pouvez consulter les éditions du «Sons d'Cloches» sur le site internet de la municipalité.



418 424-3377



418 424-3015



info@kinnearsmills.com



www.kinnearsmills.com



KINNEAR'S MILLS

Municipalité

Sons d'Églises

Mars 2022

Table des matières

La municipalité vous informe.....	3-4
Numéros de téléphone importants à retenir.....	4
Offre d'emploi.....	5-6
Vaccination.....	6
Camp de jour 2022.....	7
Repas Chauds.....	8
Budget participatif jeunesse.....	9-10
Plan de régionalisation de la fonction publique.....	11
Avis public.....	12-13
Municipalité digitale.....	13-14
Mot du comité d'embellissement.....	15



KINNEAR'S MILLS

**Les prochaines séances du conseil
municipal seront publiques et se tiendront
à 19 h 30 à la salle municipale située au 120,
rue des Églises.**

**Le port du masque sera obligatoire et la
distanciation sociale devra être respectée.**



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2022

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 508 EDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

AVIS DE MOTION est donné par Mme Joanne Labranche et appuyé par Mme Marisol Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement 508 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Kinnear's Mills.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement, présenté par la conseillère qui donne l'avis de motion, a été remise à tous les membres du conseil.

FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du comité de sélection 2022 pour les ressources humaines soient :

M. Marquis Bédard, maire
Mme Joanne Labranche, conseillère
M. Robert Sanfaçon, conseiller

Mme Claudette Perreault, directrice générale et greffière-trésorière fera partie du comité de sélection jusqu'à son prochain changement de poste.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 177 042 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Joanne Labranche et appuyé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills informe le ministère des Transports, via les états financiers se terminant au 31 décembre 2021, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier.

ACHAT DE CYLINDRES POUR APPAREILS RESPIRATOIRES POUR LE SERVICE INCENDIE

La municipalité de St-Jacques-de-Leeds a reçu une soumission de Aréo-Feu pour l'achat de cylindres pour appareils respiratoires;

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills accepte la soumission no S-00327705 du 27 janvier 2022 de Aréo-Feu au montant de 5 500 \$ plus taxes;

QUE le partage des coûts se fasse selon le prorata prévu à l'entente intermunicipale du service incendie;

QUE copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds et de Saint-Pierre-de-Broughton.

Note : M. Roger Gosselin s'est retiré des délibérations.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet : www.kinnearsmills.com

Numéros de téléphone importants à retenir

Municipalité de Kinnear's Mills.....	418 424-3377
M. Marquis Bédard, maire.....	418 332-6036
M. David Hogan, inspecteur en voirie.....	418 424-0082
M. David Mercier, inspecteur en bâtiment et en environnement.....	418 424-3783
Mme Claudette Perreault, location de la salle municipale.....	418 424-3377
Local des aînés et des jeunes.....	418 424-0327
Mme Josyane Dufresne-Dubois, coordonnatrice en développement.....	418 424-0082

Permis pour feu:

M. Roger Gosselin.....	418 332-0825
M. Germain Payeur.....	418 424-3370/418 334-9737

Comités consultatifs:

M. Roger Gosselin, incendie, sécurité civile et voirie.....	418 332-0825
Mme Joanne Labranche, comité MADA-PFM, culture et patrimoine.....	418 424-3143
M. James Allan, culture et patrimoine, comité de dérogation et comm.anglophone.....	418 334-6812
M. Carl Dubois, aménagement, urbanisme et environnement.....	418 332-7076
Mme Marisol Brochu, loisirs et parc, coordination et communications.....	581 724-0085
M. Robert Sanfaçon, voirie, embellissement et sécurité civile.....	418-951-4972

Camp de jour - Kinnear's Mills

Le service de terrain de jeux de la municipalité de Kinnear's Mills sera offert
aux
enfants âgés entre 5 et 12 ans, du lundi au vendredi, du 27 juin au 19 août
2022,
de 8 h 30 à 16 h (à l'exception du 25 juillet au 25 août 2022).

Les frais pour l'été 2022 (6 semaines) sont :
▸ 220 \$ par enfant résident de la municipalité de Kinnear's Mills
▸ 440 \$ par enfant non-résident de la municipalité de Kinnear's Mills
Veuillez vous inscrire avant le 1er avril 2022 :

Formulaire d'inscription sur le site internet au :
<https://kinnearsmills.com/> ou via notre page Facebook

Complétez et retournez le formulaire par courriel au
coordination@kinnearsmills.com

Pour information : 418 424-3377 ou coordination@kinnearsmills.com

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 15 MARS 2022

CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2022
DU 27 JUIN 2022 AU 19 AOÛT 2022
EXCEPTÉ DU (25 JUILLET 2022 AU 5 AOÛT 2022)

GROUPE 5-7 ANS (10 PLACES)
GROUPE 8-12 ANS (15 PLACES)

RÉSIDENT : 220\$/ENFANT
NON-RÉSIDENT : 440\$/ENFANT

HORAIRE 8H30 À 16H
SERVICE DE GARDE 7H30 À 8H30 et 16H À 17H - 3\$/MATIN - 3\$/SOIR



UN TROISIÈME SERVICE DE REPAS CHAUDS ET ÉQUILIBRÉS POUR LES
RÉSIDENTS DE KINNEAR'S MILLS INITIÉ PAR DES BÉNÉVOLES DE LA
MUNICIPALITÉ 🍲
OFFREZ-VOUS UN REPAS CHAUD EN COMMANDANT AVANT LE 18 MARS EN
APPELANT AU 418-334-6812 📞
LE REPAS SERA DISTRIBUÉ LE 20 MARS À 16H30 🕒



HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS
REPAS CHAUDS

Offrez-vous un repas principal
et un dessert pour le prix de
10,00 \$.

MENU

**BOULETTES CHINOISES
(PORC ET BOEUF)
RIZ ET LÉGUMES VERTS
&
TARTELETTE AU FROMAGE À LA
CRÈME ET AUX CERISES**



HERITAGE KINNEAR'S MILLS

HOT MEALS

Treat yourself with a main
meal and dessert for the price
of
\$ 10.00

MENU

**CHINESE MEATBALLS
(PORC AND BEEF)
RICE AND VEGETABLES
&
CHERRY CREAM CHEESE
TARTLET**



BUDGET PARTICIPATIF JEUNESSE 2022 Concours 12-17 ans

La municipalité de Kinnear's Mills offre une occasion aux jeunes de 12-17 ans de se mobiliser en offrant un budget participatif d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 000\$, voire même davantage, s'il répond aux critères de la subvention URLS.

Qui peut participer ?

Tu peux participer si tu as entre 12 et 17 ans et que tu habites sur le territoire de Kinnear's Mills.

Quel type de projet soumettre ?

Le projet doit représenter un intérêt que tu as. Il peut être une activité à organiser ou un bien à acheter. Il peut viser toutes tranches d'âge mais s'insérer dans l'une des trois catégories suivantes : Environnement- Culture- Loisirs et sports.

Comment s'inscrire ?

2 options s'offre à toi : Compléter le formulaire disponible dans le Sons d'cloches et le retourner d'ici le 1^{er} avril 2022 au bureau municipal ou par courriel à coordination@kinnearsmills.com.



Qui choisira le projet retenu ?

Les projets seront d'abord évalués par un comité de sélection. Les projets retenus feront ensuite l'objet d'un vote par la population. Les citoyens recevront un bulletin de vote par courriel ou via une publication de la page Facebook. Le projet ayant reçu le plus de votes sera réalisé.

CRITÈRES

Le projet :

- Représente une dépense d'immobilisation d'équipement ou un événement;
- Dans la cas d'une dépense d'immobilisation d'équipement, le projet se réalise sur un terrain ou un bâtiment appartenant à la municipalité, ou sur un terrain grand public où une entente permet à la municipalité d'intervenir;
- Respecte les lois régissant les municipalités ainsi que les règlements, politiques ou plans d'action;
- Entraîne des frais récurrents annuels raisonnables ou nuls. Par exemple, on pense aux frais relatifs aux assurances ou à tout autre frais encourus pour entretenir et conserver le bien ou l'infrastructure en bon état. Les frais d'exploitation d'une immobilisation, comme l'embauche de personnel pour assurer son fonctionnement, ne sont pas des frais récurrents admissibles;

FORMULAIRE

Prénom et nom : _____

Âge : _____

Adresse : _____

Courriel (pour vous contacter) : _____

Explication de ton projet

Activité

Achat

Aménagement d'un espace public

Croquis au besoin



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

PLAN DE RÉGIONALISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE
LA MRC DES APPALACHES ACCUEILLE AVEC ENTHOUSIASME L'ANNONCE DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Thetford Mines, le 1er mars 2022. — C'est avec enthousiasme que la MRC des Appalaches accueille l'annonce du gouvernement du Québec de transférer, d'ici 2028, 5 000 postes de l'administration publique dans les régions de la province. La MRC des Appalaches figure parmi les régions du Québec où un bureau gouvernemental partagé sera implanté, plus précisément dans sa ville centre, à Thetford Mines.

La préfète de la MRC des Appalaches, Jacynthe Patry, se réjouit face à ce plan de régionalisation de la fonction publique qui s'avérera certainement bénéfique pour favoriser davantage le développement économique et social de la région. « La création de nouveaux emplois de qualité incitera sans aucun doute de nouvelles familles à venir s'installer dans nos belles municipalités, ce qui aura des impacts positifs sur l'économie régionale et sur le dynamisme social », affirme la préfète.

L'intention du gouvernement du Québec vient également appuyer les efforts des dernières années en matière de revitalisation territoriale de la région. « La qualité de vie que nous retrouvons dans la MRC des Appalaches est incomparable, les professionnels qui viendront s'établir chez nous tomberont sous le charme de notre vaste et magnifique territoire et je tiens à ce qu'ils sachent que nous les accueillerons avec bonheur », conclut la préfète.

Photo et vignette



La MRC des Appalaches figure parmi les régions du Québec où un bureau gouvernemental partagé sera implanté, plus précisément dans sa ville centre, à Thetford Mines.

-30-

Source :
Cassy Lachance
Coordonnatrice aux communications | MRC des Appalaches
418 332-2757, poste 238 | communications@mrcdesappalaches.ca

Province de Québec
MRC DES APPALACHES

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Claudette Perreault, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Lors d'une séance tenue le 7 mars 2022, le Conseil a déposé un avis de motion et présenté le projet de règlement intitulée : règlement numéro 508 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Kinnear's Mills.

Le présent règlement sera adopté à l'assemblée du conseil qui se tiendra le 4 avril 2022 à 19 h 30 au lieu ordinaire des sessions du conseil :

Le projet de règlement numéro 508 peut être consulté au bureau de la soussignée, 120, rue des Églises, municipalité de Kinnear's Mills, du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 12 h 30 à 16 heures et le jeudi, de 9 h à 12 h.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 508 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)*, sanctionnée le 2 décembre 2010, a créé l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés;

ATTENDU QUE la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives*, communément appelée le « PL 49 » et sanctionnée le 5 novembre 2021, exige l'ajout d'une règle relative à la réception d'un don ou avantage par un employé;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 18 de la LEDMM, toute décision relative à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement ;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par la modification du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité ;

Donné à la municipalité de Kinnear's Mills, ce 8^e jour de mars 2022.

Claudette Perreault, directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Kinnear's Mills, 120, rue des Églises, Kinnear's Mills, certifie sous serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec la loi, le 8 mars 2022.

Signé à Kinnear's Mills à 11 h ce 8 mars 2022.

Claudette Perreault, directrice générale/greffière-trésorière

MUNICIPALITÉ DIGITALE
FORMATION SUR LE IPAD - NIVEAU DÉBUTANT

JEUDI 31 MARS 2022 & LUNDI 4 AVRIL 2022
HEURE : 8H00 À 11H00

LIEU DE FORMATION : MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS
120 RUE DES ÉGLISES

PLACES LIMITÉES - INSCRIPTION OBLIGATOIRE
CAFÉ ET MUFFINS SERVIS SUR PLACE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

PROJET MUNICIPALITÉ DIGITALE KINNEAR'S MILLS OFFRIRA DES FORMATIONS SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES À SES AÎNÉS

Kinnear's Mills, le 22 février 2022. – Bénéficiant d'une aide financière de 5 000\$ grâce au programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés, la municipalité de Kinnear's Mills mettra sur pied son projet Municipalité Digitale. Le projet consiste à offrir des formations sur les nouvelles technologies aux aînés de la municipalité, et ce, dès la fin mars 2022.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre un soutien financier sous forme de subventions et de contributions pour la réalisation de projets ayant une influence positive sur la vie des aînés et dans leur collectivité. La subvention de 5 000\$ octroyée à la municipalité servira à l'achat de tablettes numériques et de mobilier ainsi qu'à l'embauche d'un formateur.

Les deux dernières années de pandémie ont accentué le besoin de développer les compétences technologiques des aînés afin de leur permettre, entre autres, de communiquer avec leurs proches. « Nous avons comme préoccupation de créer des activités digitales afin de permettre aux aînés de la municipalité d'acquérir un savoir-faire technologique et de mieux les outiller avec les nouvelles technologies », exprime Marquis Bédard, maire de Kinnear's Mills.

L'accès à de l'équipement technologique et l'acquisition de nouvelles compétences permettront aux aînés de Kinnear's Mills de parfaire leurs connaissances générales dans le domaine. Aux termes des formations reçues, ils seront en mesure d'envoyer des courriels, d'utiliser les plateformes virtuelles et d'effectuer des transactions bancaires en toute sécurité.

-30-

Source :

Josyane Dufresne Dubois

Coordonnatrice au développement | Municipalité de Kinnear's Mills

418 424-0082 | coordination@kinnearsmills.com

MOT DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE KINNEAR'S MILLS

Tu connais la mosaïciculture ?

Tu veux en savoir plus?

On te réserve une surprise...

À suivre au prochain mois!



MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES DE KINNEAR'S MILLS

Si vous avez une entreprise existante et que vous avez fait des modifications comme un changement de numéro de téléphone ou une nouvelle adresse courriel, vous pouvez nous contacter pour mettre à jour vos informations qui se trouvent sur le portail de notre site web dans l'onglet Portrait (vie économique) dans le document : Liste des commerçants.

Votre entreprise ne s'y trouve pas? Pas de problème! Nous pourrions l'ajouter avec plaisir.

Merci de bien vouloir envoyer vos modifications ou ajouts à l'adresse suivante : coordination@kinnearsmills.com

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
	19h30 Séance du conseil					
10	11	12	13	14	15	16
				Bureau municipal fermé		
17	18	19	20	21	22	23
Pâques	Bureau municipal fermé					
24	25	26	27	28	29	30
	19h30 Pré-réunion du conseil					Paiement des taxes (si versement intégral)